

PLAN DE GESTION DE L'ILE AUX OISEAUX

Résumé



Conservatoire
du littoral

Février 2013



avec le **FEDER**

« Ce projet est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds européen de développement régional »



« Opération réalisée avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne »





PLAN DE GESTION DE L'ILE AUX OISEAUX

Résumé



**Conservatoire
du littoral**

Février 2013



Responsable projet :
Damien TROQUEREAU
05 56 06 35 87
dtroquereau@biotope.fr

2 boulevard Jean-Jacques Bosc
33 130 Bègles

Sommaire

I.	Etat initial	4
I.1	Informations générales	4
I.2	Milieu physique	6
I.3	Architecture et paysages de l'île	7
I.4	Approche écologique de l'île	8
I.5	Contexte socio-économique et socio-culturel de l'île	9
II.	Identification des enjeux	10
II.1	Enjeux de connaissance	11
II.2	Enjeux de conservation du patrimoine naturel	11
II.3	Enjeux socio-économiques et socio-culturels	12
II.4	Enjeux paysagers et architecturaux	12
II.5	Enjeux réglementaire	12
III.	Plan opérationnel	13
III.1	Les objectifs	13
III.2	Les actions planifiées	19

I. Etat initial

I.1 Informations générales

Dans le cadre de sa mission de politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral et de respect des sites et de l'équilibre écologique (art. L322-1 du code de l'environnement), le Conservatoire du Littoral met en œuvre un plan de gestion sur le site de l'île aux Oiseaux.

Ce site, localisé sur le domaine public maritime (DPM), lui a été attribué par l'Etat afin de promouvoir le processus de gestion intégrée des zones côtières (GIZC). Il s'agit d'un modèle de gestion durable des territoires et activités côtières qui s'intéresse aux différentes dimensions (environnementales, économiques, sociales) de la zone côtière. La gestion intégrée des zones côtières vise à intégrer des enjeux paraissant souvent opposés dans une démarche commune de gestion et de développement durable. La participation des acteurs de la zone côtière à sa gestion est l'un des principes fondateur de cette démarche.

Le territoire concerné par le plan de gestion s'étend sur la totalité du domaine terrestre de l'île et une partie du domaine maritime, soit une surface d'environ 263 hectares. Le territoire d'application du plan de gestion s'organise de la façon suivante :

- 218,62 hectares de Domaine Public Maritime attribués au Conservatoire du Littoral ;
- 44 hectares propriété de la Société Civile Immobilière de l'île aux oiseaux (entité vendue par l'état à la SCI en 1925).



Ile aux oiseaux vue du ciel (Conservatoire du Littoral)



 Aire d'étude

0 530 1060 2650 m

Éléments clefs de la partie I.1- Informations générales

- ☞ Le **plan de gestion de l'île aux oiseaux s'applique sur un territoire d'une surface de 263 hectares** dont 218,62 hectares de Domaine Public Maritime attribués au Conservatoire du Littoral et 44 hectares de domaine terrestre propriété de la SCI de l'île aux oiseaux.
- ☞ Le **territoire s'établit sur deux entités interdépendantes** : le **DPM** attribué au Conservatoire du Littoral et le **domaine terrestre** de la SCI.
- ☞ **territoire riche d'une histoire de plusieurs siècles**, dont les traces les plus anciennes remontent au XV^{ème} siècle.
- ☞ L'île aux oiseaux, territoire insulaire d'environ 263 hectares niché au cœur du bassin d'Arcachon, **crystallise une somme importante d'enjeux humains, écologiques, paysagers et architecturaux.**
- ☞ La diversité et l'importance des enjeux se traduisent par la **présence de nombreux zonages d'inventaires, zonages réglementaires, réglementations et documents prospectifs.**
- ☞ Territoire intégré à un réseau de sites naturels et d'acteurs intervenant à l'échelle du Bassin d'Arcachon. A ce titre, **l'île aux oiseaux ne doit pas être déconnectée de l'entité Bassin d'Arcachon.**

I.2 Milieu physique

Éléments clefs de la partie I.2-Milieu physique

- ☞ L'île aux Oiseaux résulterait de la formation d'un banc de sable dans l'axe de l'embouchure de la Leyre, rattaché aux Abatilles.
- ☞ C'est à partir du XVII^{ème} siècle, lors de **la migration des passes vers le Sud-Ouest que le chenal du Teychan a entraîné l'isolement de l'île par rapport aux dunes boisées d'Arcachon.**
- ☞ **L'île aux oiseaux est relativement plane.** Les variabilités de son relief sont dues à la morphologie des marais maritimes qui sont le jeu de légères ascendances et dépressions, selon la présence de microfalaises ou de secteurs en eau.
- ☞ **Les marais maritimes sont caractérisés par la succession de deux grands ensembles morphologiques que sont la slikke et le schorre.**
- ☞ **Ces marais maritimes, de par leur diversité végétale et faunistique, sont biologiquement très riches.**
- ☞ Les mesures réalisées dans le cadre de cette étude ont permis de mieux préciser la qualité de l'eau et des sédiments au niveau de l'île. **Les résultats laissent à penser que d'une manière générale, les concentrations en polluants sont faibles au niveau de l'île aux Oiseaux. Certains polluants ont cependant été repérés, dans des quantités supérieures aux normes de bonne qualité. L'évolution des quantités d'orthophosphates, d'ammonium et de chlorophylle dans l'eau sont notamment à surveiller.**
- ☞ Les sources de pollutions à l'échelle du Bassin d'Arcachon sont **principalement issues de sources diffuses** (l'important parc d'engins à moteur du bassin, ruissellements d'eaux de pluies, etc.). **Les sources de pollutions, mêmes en quantités infimes, peuvent avoir des conséquences néfastes sur la qualité de l'eau par le phénomène d'accumulation.**
- ☞ L'état initial souligne également **l'existence de sensibilités liées à la submersion marine.** L'objectif des éléments de connaissance de l'état initial est d'**engager une réflexion sur ce « territoire vivant », concerné par des problématiques de sécurité des personnes et d'adaptation face au phénomène de submersion marine.**

I.3 Architecture et paysages de l'Île

Éléments clefs de la partie I.3- Architecture et paysage de l'Île

- ☞ L'île aux oiseaux est une zone de transition entre terre et mer. Elle se compose de deux principales unités : une zone terrestre (domaine privé) et une zone maritime (domaine public maritime).

- ☞ L'île aux oiseaux présente un paysage atypique : une position unique et un contraste fort avec les paysages qui l'entourent. Une impression de tranquillité et presque de privilège s'en dégage pour le visiteur.

- ☞ Rien n'y est stable, constant, l'évolution des paysages est perpétuelle et régulière, suivant le rythme des marées et les activités humaines.

- ☞ Rien n'y est stable, constant, l'évolution des paysages est perpétuelle et régulière, suivant le rythme des marées et les activités humaines.

- ☞ La singularité et la qualité paysagère de l'Île sont liées à l'aspect précaire du patrimoine bâti, au caractère « sauvage » marqué par l'élément marin (conserve le pouvoir de modifier, recouvrir, voire détruire les équipements humains) ainsi qu'à la multitude de points de vue.

- ☞ Les éléments standards, communs (végétaux et matériaux) tendent à banaliser et dégrader le paysage.

I.4 Approche écologique de l'Île

Éléments clefs de la partie I.4- Patrimoine écologique

- ☞ La faune benthique constitue vraisemblablement la base de tout l'écosystème et les vasières jouent ainsi un rôle majeur de nourricerie pour de nombreuses espèces. Il conviendrait de mieux déterminer la valeur du rôle de nourricerie de ce milieu, en menant des études qualitatives et quantitatives sur des espèces cibles à forte valeur écologique, patrimoniale ou économique.

- ☞ L'Île aux oiseaux joue un rôle essentiel dans l'accueil d'oiseaux pour la nidification, en halte migratoire en période printanière et automnale et en hivernage.

- ☞ En l'état actuel des connaissances, aucune espèce de mammifère patrimoniale n'est présente sur l'Île. Parmi les trois espèces de mammifères inventoriées, il est à noter la présence du Lapin de Garenne et du Rat noir. Deux espèces dont l'influence sur le patrimoine naturel de l'Île pourrait faire l'objet d'une évaluation.

- ☞ Le contexte insulaire du site et l'absence de milieux aquatiques en eau douce ou légèrement saumâtres constituent des facteurs limitant à la présence d'amphibiens et de reptiles. Seule une espèce de reptile est présente : le Lézard des murailles.

- ☞ Le contexte insulaire du site ainsi que la présence de milieux essentiellement halophiles conditionnent la présence de **cortèges d'insectes assez peu diversifiés mais composés d'espèces spécialisées inféodées à ce type d'habitat, notamment pour les orthoptères avec l'Oedipode des salines (espèce menacée) et les coléoptères avec les *bledius***

I.5 Contexte socio-économique et socio-culturel de l'île

Éléments clefs de la partie I.5- Cadre socio-économique et socio-culturel

- ☞ Les **activités humaines sont fortement ancrées dans le quotidien de l'île**, ce depuis plusieurs siècles ;
- ☞ **Initialement à vocation économique (pêche et ostréiculture), l'activité sur l'île s'est progressivement orientée** depuis les années 60 **vers le loisir (pêche, chasse, promenade, etc.) et le tourisme (plaisance, etc.)** ;
- ☞ Les **activités humaines** identifiées sur l'île ou ses environs directs **sont à mi-chemin entre les usages hérités de l'histoire de l'île et l'évolution des pratiques**, notamment liées à l'afflux touristique sur le Bassin d'Arcachon.
- ☞ L'île est un **espace attractif, suscitant l'intérêt d'un large panel d'acteurs** très différents, participant chacun à leur manière à la vie de l'île.
- ☞ Des évolutions récentes ont été constatées dans la fréquentation du site : la pression de fréquentation sur l'ensemble de l'année reste relativement limitée, cependant, des pics de fréquentation sont observés en période estivale sur certains secteurs.
- ☞ **Un site attractif marqué par une capacité d'accueil limitée** en raison de la **concentration d'enjeux écologique, paysager, architectural et humain** sur un territoire insulaire de faible superficie ;
- ☞ **Si les conséquences positives des activités sur le tissu socio-économique sont connues, en revanche, il est parfois difficile d'en évaluer l'influence positive ou négative sur l'environnement de l'île aux oiseaux en raison d'un manque de connaissance.**
- ☞ Un site confronté à l'évolution des usages et des pratiques qui nécessite d'aborder **la notion de partage de l'espace, notion inhérente à ce territoire attractif.**

II. Identification des enjeux

L'état initial du plan de gestion a permis d'appréhender les principaux éléments constitutifs du fonctionnement du site, de ses écosystèmes, du paysage, de l'historique et de l'ensemble des usages et des activités.

L'élaboration de l'état initial permet de dégager des **enjeux**, autrement dit les **éléments déterminants issus du diagnostic**. Les enjeux sont des éléments de valeur susceptibles d'évoluer sous l'influence de facteurs positifs (gestion des déchets, entretien des cabanes, etc.) ou négatifs (sur-fréquentation, dégradation de la qualité de l'eau, etc.). Les enjeux sont les fondements du plan de gestion dont découlent les objectifs.

Exemples d'enjeux : *La qualité architecturale d'un lieu, la richesse floristique d'un boisement, les espèces floristiques influençant l'état de conservation des écosystèmes, etc.*

Les enjeux identifiés s'articulent autour de cinq grandes catégories :

- Les enjeux de connaissance ;
- Les enjeux de conservation du patrimoine naturel ;
- Les enjeux socio-économiques et socio-culturels ;
- Les enjeux paysagers et architecturaux ;
- Les enjeux réglementaires.

II.1 Enjeux de connaissance

Propositions d'enjeux de connaissance

- La qualification et la quantification de la macrofaune benthique, de l'ichtyofaune, de l'entomofaune, de l'avifaune au sein de différents habitats et l'évaluation des rôles écologiques assurés par chacun de ces habitats vis-à-vis de ces peuplements.
- La connaissance en termes de diversité, d'abondance et de biomasse principalement en ce qui concerne l'avifaune, l'ichtyofaune, les invertébrés marins, l'entomofaune et la flore.
- L'évolution de l'intérêt patrimonial/état de conservation des habitats et des espèces.
- L'influence des activités socio-économiques et socio-culturelles sur le patrimoine naturel et le paysage.
- L'influence des facteurs biologiques (des espèces à caractère envahissant) et physiques sur le patrimoine naturel et le paysage.
- L'évolution de la qualité des eaux et des sédiments.
- L'évolution morphologique et la dynamique sédimentaire.
- La sécurité des usagers et des biens face au risque de submersion marine.
- L'évolution de l'île au cours du temps, un témoignage fort de l'histoire du bassin d'Arcachon.

II.2 Enjeux de conservation du patrimoine naturel

Propositions d'enjeux de conservation du patrimoine

- La qualité des habitats naturels patrimoniaux et des habitats d'espèces.
- Les facteurs influençant l'état de conservation des écosystèmes terrestres et marins.
- Stratégie de gestion à l'échelle de l'île aux oiseaux (Domaine Public Maritime et propriété privée).
- L'expérimentation de mesures de gestion des milieux naturels (substitution du Baccharis par le tamaris, gestion des niveaux d'eau des lacs de tonnes, etc.).
- La qualité des milieux pour l'accueil des espèces floristiques et faunistiques dont les oiseaux nicheurs, hivernants et migrateurs ainsi que les invertébrés.
- Un site intégré à un réseau d'espaces naturels et d'acteurs du Bassin d'Arcachon.

II.3 Enjeux socio-économiques et socio-culturels

Propositions d'enjeux socio-économiques et socio-culturels

- Un « territoire vivant » source de lien social.
- Un territoire fragile face à des pratiques et des usages en constante évolution.
- Le libre accès raisonné de l'ensemble des usagers au domaine public maritime.
- Un territoire sensible induisant une capacité d'accueil du public limitée.
- L'accompagnement, l'information et le conseil en faveur des usagers.
- La sensibilisation au respect de ce patrimoine fragile.
- La sécurité des personnes.
- L'adaptation des usagers à l'évolution de l'île.

II.4 Enjeux paysagers et architecturaux

Propositions d'enjeux paysagers et architecturaux

- La qualité et la singularité paysagère et architecturale de l'ensemble de l'île aux oiseaux (parties privée et publique).
- Le « caractère sauvage » de l'île et l'aspect précaire des cabanes.
- La définition de projets architecturaux respectueux des équilibres biologiques et paysagers.
- L'intégrité de l'identité paysagère et architecturale d'un lieu soumis à des facteurs d'évolution anthropiques, naturels et physiques.

II.5 Enjeux réglementaire

Propositions d'enjeux réglementaires

- La nécessité de clarification et de coordination des différentes procédures réglementaires.
- L'information et la sensibilisation des usagers sur la nécessité et les conséquences des réglementations.
- La coordination des organismes responsables de leur respect.
- Le respect des réglementations.
- L'évolution des usages et des pratiques.

III. Plan opérationnel

III.1 Les objectifs

A partir de ces enjeux, sont définis les objectifs de gestion à long terme, également appelés « objectifs idéaux ». Les objectifs à long terme doivent être définis sans tenir compte de contraintes budgétaires, temporelles ou techniques.

Les objectifs de gestion à long terme sont la traduction concrète du positionnement et des grandes orientations du plan de gestion.

***Exemple d'un objectif à long terme :** Assurer la conservation de l'ensemble des richesses naturelles du site*

Ensuite, les objectifs à long terme sont déclinés en objectifs opérationnels. Ces objectifs opérationnels sont établis sur la durée du plan de gestion (6 ans) afin d'obtenir un résultat à moyen terme.

L'évaluation du plan opérationnel dans sa globalité a lieu au terme de ces 6 ans. Chaque année, l'organisation de comités de suivi est nécessaire pour évaluer les actions entreprises. Les objectifs opérationnels peuvent alors être révisés ; ils peuvent être reconduits, modifiés ou annulés. En revanche, les objectifs à long terme restent en principe identiques lors de l'évaluation du plan de gestion.

***Exemple d'un objectif opérationnel :** Améliorer les conditions d'accueil de la faune aquatique.*

CONNAISSANCE :

Enjeux	Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels
<ul style="list-style-type: none">• La qualification et la quantification de la macrofaune benthique, de l'ichtyofaune, de l'entomofaune, de l'avifaune au sein de différents habitats et l'évaluation des rôles écologiques assurés par chacun de ces habitats vis-à-vis de ces peuplements.• La connaissance en termes de diversité, d'abondance et de biomasse principalement en ce qui concerne l'avifaune, l'ichtyofaune, les invertébrés marins, l'entomofaune et la flore.• L'évolution de l'intérêt patrimonial/état de conservation des habitats et des espèces• L'influence des activités socio-économiques et socio-culturelles sur le patrimoine naturel et le paysage• L'influence des facteurs biologiques (des espèces à caractère envahissant) et physiques sur le patrimoine naturel et le paysage• L'évolution de la qualité des eaux et des sédiments• L'évolution morphologique du trait de côte et la dynamique sédimentaire• La sécurité des usagers et des biens face au risque de submersion marine• L'évolution de l'île au cours du temps, un témoignage fort de l'histoire du bassin d'Arcachon	<p>Disposer d'une connaissance suffisante et renouvelée, socle d'une stratégie de gestion efficace et partagée</p>	<p>Engager des campagnes d'inventaires complémentaires afin de préciser la connaissance des milieux marins/terrestres et des espèces associées (rôle de nourricerie)</p> <hr/> <p>Poursuivre et développer le programme de campagnes de suivi du patrimoine naturel et paysager de l'île aux oiseaux</p> <hr/> <p>Evaluer l'influence des facteurs humains, physiques et biologiques sur le patrimoine naturel et paysager de l'île aux oiseaux (observatoire et indicateurs)</p> <hr/> <p>Sauvegarder le patrimoine culturel matériel et immatériel de l'île aux oiseaux (fond documentaire)</p> <hr/> <p>Poursuivre et développer les mises en réseaux dans le cadre de l'acquisition de la connaissance (gestionnaires de sites naturels, scientifiques, associatifs)</p> <hr/> <p>Valoriser la connaissance acquise en la diffusant auprès des usagers de l'île</p>

■ GESTION ET CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL :

Enjeux	Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels
<ul style="list-style-type: none"> • La qualité des habitats naturels patrimoniaux et des habitats d'espèces. • Les facteurs influençant l'état de conservation des écosystèmes terrestres et marins. • Stratégie de gestion à l'échelle de l'île aux oiseaux (Domaine Public Maritime et propriété privée). • L'expérimentation de mesures de gestion des milieux naturels (substitution du Baccharis par le tamaris, gestion des niveaux d'eau des lacs de tonnes, etc.) • La qualité des milieux pour l'accueil des espèces floristiques et faunistiques dont les oiseaux nicheurs, hivernants et migrants ainsi que les invertébrés • Un site intégré à un réseau d'espaces naturels et d'acteurs du Bassin d'Arcachon. 	<p align="center">Assurer la préservation et l'amélioration de l'équilibre et de la qualité des écosystèmes de l'île aux oiseaux</p>	<p>Expérimenter des mesures de gestion destinées à conserver ou améliorer les milieux naturels dégradés/menacés et leurs cortèges d'espèces associées</p> <hr/> <p>Développer les partenariats avec les organismes scientifiques, universitaires et associatifs dans le cadre de la gestion du patrimoine naturel (coordination et mutualisation)</p> <hr/> <p>Poursuivre et développer la coordination et l'application d'une stratégie de gestion intégrant le domaine public maritime et la partie privée de l'île aux oiseaux</p> <hr/> <p>Inscrire la stratégie de gestion de l'île aux oiseaux à l'échelle du réseau des sites naturels du bassin d'Arcachon (coordination et mutualisation)</p>

■ ACTIVITES ET USAGES :

Enjeux	Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels
<ul style="list-style-type: none"> • Un « territoire vivant » source de lien social • Un territoire fragile face à des pratiques et des usages en constante évolution • Le libre accès raisonné de l'ensemble des usagers au domaine public maritime • Un territoire sensible induisant une capacité d'accueil du public limitée • L'accompagnement, l'information et le conseil auprès des usagers • La sensibilisation au respect de ce patrimoine fragile • La sécurité des personnes • L'adaptation des usagers à l'évolution de l'île 	<p>Maintenir une présence humaine compatible avec la conservation du patrimoine naturel et garante de la qualité architecturale et paysagère de l'île</p>	<p>Pérenniser l'implication des occupants dans la préservation de l'île en les associant à la mise en œuvre du plan de gestion</p> <hr/> <p>Améliorer la diffusion de l'information auprès des occupants en s'appuyant sur un panel d'outils adaptés</p> <hr/> <p>Développer l'information et la sensibilisation des publics de scolaires, de touristes et d'usagers occasionnels (ou publics non-initiés) à la sensibilité de l'île aux oiseaux</p> <hr/> <p>Définir et adopter un « plan d'accueil des usagers » clairement identifié et partagé par l'ensemble des acteurs afin d'organiser le partage de l'espace</p> <hr/> <p>Améliorer les conditions de sécurité des usagers</p>

■ QUALITE PAYSAGERE ET ARCHITECTURALE :

Enjeux	Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels
<ul style="list-style-type: none"> • La qualité et la singularité paysagère et architecturale de l'ensemble de l'Île aux oiseaux (parties privée et publique) • Le « caractère sauvage » de l'Île et l'aspect précaire des cabanes • La définition de projets architecturaux (restauration/entretien) respectueux des équilibres biologiques et paysagers • L'intégrité de l'identité paysagère et architecturale d'un lieu soumis à des facteurs d'évolution anthropiques, naturels et physiques 	<p>Préserver l'identité paysagère et architecturale de l'Île aux oiseaux</p>	<p>Sensibiliser, informer et accompagner les occupants dans la définition de leurs projets architecturaux et paysagers</p> <hr/> <p>Coordonner les actions en faveur du patrimoine bâti et paysager de l'Île à l'échelle du domaine public maritime et de la partie privée</p>

■ REGLEMENTATION :

Enjeux	Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels
<ul style="list-style-type: none"> • La nécessité de clarification et de coordination des différentes procédures réglementaires ; • L'information et la sensibilisation des usagers sur la nécessité et les conséquences des réglementations ; • La coordination des organismes responsables du respect des réglementations • Le respect des réglementations • L'évolution des usages et des pratiques 	<p>Garantir le respect de l'ensemble des réglementations sur le site de l'Île aux oiseaux</p>	<p>Mobiliser à court terme les moyens humains nécessaires à l'application des réglementations sur l'Île aux oiseaux</p> <hr/> <p>Développer et diffuser des outils de sensibilisation, d'information et d'accompagnement des usagers pour favoriser la compréhension des réglementations sur l'Île aux oiseaux</p> <hr/> <p>Assurer une veille juridique destinée à intégrer toute évolution du contexte réglementaire en lien avec le contexte local (adaptation)</p>

III.2 Les actions planifiées

Le plan opérationnel consiste à assembler et mettre en adéquation tous les objectifs opérationnels précédemment cités. Cette approche aboutit à l'établissement de « fiches action ». Ces fiches mettent en évidence la localisation, le déroulement et la chronologie de l'action. Certaines actions sont en mesure de répondre à l'ensemble des objectifs, il s'agit d'actions transversales. De ce fait, elles ne seront pas rattachées à un objectif en particulier mais à l'ensemble des objectifs.

Le temps de présence du gestionnaire et des partenaires sur l'île aux oiseaux est conditionné par le contexte insulaire du site et le rythme des marées. Ainsi, le nombre de jours de présence maximum pour une personne sur l'île est estimé à environ 120 jours dans le meilleur des cas (ce qui constitue une fenêtre d'intervention relativement restreinte pour réaliser les actions). Ainsi, ce contexte particulier influence de manière significative la mise en œuvre des actions et justifie la nécessité d'étudier le recrutement d'un second garde gestionnaire pour garantir la mise en œuvre d'une gestion de qualité et la sécurité du personnel intervenant sur l'île.

Définition des priorités des actions :

Priorité 1	La pérennité du site et des activités dépendent fortement de la réalisation de ces actions / <u>ou</u> l'urgence de la situation nécessite de qualifier cette action de prioritaire / <u>ou</u> la réalisation de cette action est un préalable obligatoire pour réaliser les autres actions.
Priorité 2	Ces actions ne sont pas prioritaires mais influencent fortement la gestion du site.
Priorité 3	Ces actions dites complémentaires ne sont pas moins importantes mais ne revêtent pas de caractère urgent au regard des autres actions.
Priorité 4	Ces actions seront mises en œuvre dans le second plan de gestion mais sont d'ores et déjà incluses dans la réflexion de l'actuel plan opérationnel.

Les actions qui comportent un astérisque (*) sont des actions déjà engagées par le gestionnaire.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Priorité	Numéro	Action	Année n	Année n+1	Année n+2	Année n+3	Année n+4	Année n+5
PRIORITE 1								
1	n°1	Pérennisation du poste de garde, recrutement d'un second garde et coordination avec les autres gardes du gestionnaire* partenaires <i>Les jours provisionnés dans cette fiche action sont liés à la démarche de recrutement et à la coordination avec les autres gardes partenaires</i>	10j agent : 3 000 €	1j agent : 300 €	1j agent : 300 €	1j agent : 300 €	1j agent : 300 €	2j agent : 600 €
1	n°2	Réunion annuelle du conseil de site*	2j agent : 600 €	1j agent : 300 €	2j agent : 600 €			
1	n°3	Élaboration d'un « cahier de gestion » et de rapports d'activités annuels*	10j agent : 3 000 €	15j agent : 4 500 €	20j agent : 6 000 €			
1	n°4	Formation du personnel à la reconnaissance des espèces et de leurs habitats, aux protocoles d'inventaires et de suivis et à la conservation des milieux marins/littoraux	30j agent : 9 000 €	20j agent : 6 000 €	-	10j agent : 3 000 €	-	7j agent : 2 100 €
1	n°5	Réalisation d'inventaires et de suivis temporels dédiés à la caractérisation des peuplements de la faune benthique et de l'ichtyofaune	21j agent : 6 300 € + 10 000 € étude	12j agent : 3 600 € + 20 000 € étude	20j agent : 6 000 €			

1	n°6	Réalisation d'inventaires et de suivis temporels dédiés à l'amélioration de la caractérisation des peuplements d'insectes et de leurs habitats	-	12j agent : 3 600 € + 10 000 € étude	-	10j agent : 3 000 €	-	10j agent : 3 000 €
1	n°7	Poursuite/Adaptation du suivi temporel des peuplements d'oiseaux et de leurs habitats*	150j agent : 45 000 €	150j agent : 45 000 €	150j agent : 45 000 €	150j agent : 45 000 €	150j agent : 45 000 €	150j agent : 45 000 €
1	n°8	Mise en place d'un observatoire dédié aux oiseaux, faunes benthiques et insectes en coordination avec les observatoires existants ou en projets*	2j agent : 600 €	10j agent : 3 000 €	10j agent : 3 000 €	10j agent : 3 000 €	10j agent : 3 000 €	12j agent : 3 600 €
1	n°9	Evaluation de l'influence de la fréquentation humaine sur le domaine terrestre et sur le domaine maritime*	-	20j agent : 6 000 €	20j agent : 6 000 €	20j agent : 6 000 €	20j agent : 6 000 €	20j agent : 6 000 €
1	n°10	Pérennisation /adaptation des suivis de la qualité de l'eau et des sédiments initiés dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion*	-	-	5j agent : 1 500 € + 10 000 € étude	-	-	5j agent : 1 500 € + 10 000 € étude
1	n°11	Pérennisation du suivi de l'évolution morphologique du trait de côte initié dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion (poursuivre les travaux engagés et étudier des évolutions possibles)*	10j agent : 3 000 €	-	5j agent : 1 500 €	-	-	8j agent : 2 400 €

1	n°12	Suivi temporel de la dynamique d'évolution et de l'influence du Baccharis à feuilles d'arroche	12j agent : 3 600 €	10j agent : 3 000 €	10j agent : 3 000 €	10j agent : 3 000 €	10j agent : 3 000 €	12j agent : 3 600 €
1	n°13	Définitions/pérennisation de partenariats scientifiques entre le gestionnaire et des organismes spécialisés dans le cadre de la mise en œuvre d'inventaires et de suivis des peuplements floristiques et faunistiques/conservation des milieux naturels*	20j agent : 6 000 €	10j agent : 3 000 €	10j agent : 3 000 €	10j agent : 3 000 €	10j agent : 3 000 €	12j agent : 3 600 €
1	n°14	Expérimentation sur des « zones tests » : gestion du Baccharis au sein des prés salés, (hors trait de côte)	10j agent : 3 000 €	25j agent : 7 500 €	20j agent : 6 000 €	15j agent : 4 500 €	15j agent : 4 500 €	5j agent : 1 500 €
1	n°15	Définition d'une convention partenariale pour le développement durable du territoire de l'Île aux oiseaux entre la SCI / le gestionnaire / le Conservatoire	-	5j agent : 1 500 €	1j agent : 300 €	1j agent : 300 €	1j agent : 300 €	2j agent : 600 €
1	n°16	Etude de faisabilité pour l'application d'un programme d'animations de découverte dédié au patrimoine de l'Île aux oiseaux	60j agent : 18 000 €	65j agent : 19 500 € + 25 000 € étude	65j agent : 19 500 €	65j agent : 19 500 €	65j agent : 19 500 €	70j agent : 21 000 €
1	n°17	Partenariats entre le gestionnaire et des organismes usagers et des usagers pour l'entretien ou la gestion des milieux naturels.	-	10j agent : 3 000 €	-	-	-	11j agent : 3 300 €
1	n°18	Élaboration et application d'un guide des « bonnes pratiques » à l'attention des usagers de l'Île	-	10j agent : 3 000 €	1j agent : 300 €	1j agent : 300 €	1j agent : 300 €	2j agent : 600 €
1	n°19	Poursuite de l'animation des conseils de quartiers*	-	10j agent : 3 000 €	10j agent : 3 000 €	10j agent : 3 000 €	10j agent : 3 000 €	10j agent : 3 000 €

1	n°20	Définition et application d'un plan de prévention-sécurité et d'un plan de prévention des risques naturels*	10j agent : 3 000 €	5j agent : 1 500 €	5j agent : 1 500 €	6j agent : 1 800 €	-	-
1	n°21	Procédures de renouvellement et d'attribution des AOT des cabanes	20j agent : 6 000 €	60j agent : 18 000 €	20j agent : 6 000 €	20j agent : 6 000 €	20j agent : 6 000 €	25j agent : 7 500 €
1	n°22	Application d'un cahier de prescriptions architecturales et paysagères des cabanes et diffusion auprès des occupants*	5j agent : 1 500 €	5j agent : 1 500 €	5j agent : 1 500 € + 5000 € étude	5j agent : 1 500 €	5j agent : 1 500 €	5j agent : 1 500 € + 5000 € étude
1	n°23	Etudes sur la faisabilité technique et financière de la remise en service du puits*	10j agent : 3 000 €	10j agent : 3 000 € + 6 500 € étude	3j agent : 900 €	3j agent : 900 €	3j agent : 900 €	5j agent : 1 500 €
1	n°24	Organisation de journées de sensibilisation des usagers à la réglementation (leurs rôles et leurs conséquences)	-	20j agent : 6 000 € + 3 500 € étude	5j agent : 1 500 €	5j agent : 1 500 €	5j agent : 1 500 €	6j agent : 1 800 €
1	n°25	Formation et commissionnement du personnel intervenant sur le site de l'Île aux oiseaux	-	15j agent : 4 500 €	-	15j agent : 4 500 €	-	15j agent : 4 500 €

1	n°26	Surveillance de l'île aux oiseaux (développement des partenariats)*	-	20j agent : 6 000 €	22j agent : 6 600 €			
1	n°27	Accompagnement lors de la réalisation de travaux : définition d'un formulaire type de coordination des procédures de réglementations existantes et diffusion	-	5j agent : 1 500 €	2j agent : 600 €	2j agent : 600 €	2j agent : 600 €	3j agent : 900 €
1	n°28	Suivi de l'évolution de la réglementation et diffusion de bulletins d'information vulgarisant et explicitant ces évolutions	-	10j agent : 3 000 €	12j agent : 3 600 €			
PRIORITE 2								
2	n°29	Recherche spécifique d'espèces floristiques patrimoniales dont le Statice de Duby	-	-	6j agent : 1 800 €	-	7j agent : 2 100 €	1j agent : 300 €
2	n°30	Réalisation d'un suivi temporel des habitats de la slikke et du schorre	-	-	10j agent : 3 000 €	7j agent : 2 100 €	10j agent : 3 000 €	7j agent : 2 100 €
2	n°31	Pérennisation de l'observatoire photographique du paysage mis en œuvre dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion*	-	-	10j agent : 3 000 €	-	-	10j agent : 3 000 €
2	n°32	Expérimentation sur des « zones tests » : substitution du Baccharis par le Tamaris au niveau du trait de côte (secteurs soumis à l'érosion)	-	-	15j agent : 4 500 €	2j agent : 600 €	2j agent : 600 €	3j agent : 900 €

2	n°33	Expérimentations de restauration du boisement à partir d'essences indigènes adaptées au contexte local (expérimentation au niveau de la pinède)	-	-	10j agent : 3 000 €	5j agent : 1 500 €	1j agent : 300 €	1j agent : 300 €
2	n°34	Pérennisation du principe de naturalité sur les secteurs de slikke et de schorre en bon état de conservation (non intervention)	-	-	5j agent : 1 500 €	1j agent : 300 €	1j agent : 300 €	2j agent : 600 €
2	n°35	Organisation de journées d'information et de sensibilisation des occupants au patrimoine naturel de l'île	-	-	3j agent : 900 €	-	-	-
2	n°36	Constitution d'un groupe de réflexion sur le partage de l'espace entre les différents usagers et sur l'avenir et l'évolution du patrimoine de l'île	-	-	17j agent : 5 100 €	2j agent : 600 €	2j agent : 600 €	3j agent : 900 €
2	N°37	Réflexion sur les besoins en signalétiques (mouillages, délimitation de zones écologiques sensibles, etc.)	-	-	15j agent : 4 500 €	5j agent : 1 500 €	5j agent : 1 500 €	5j agent : 1 500 €
PRIORITE 3								
3	n°38	Suivi des études sur les herbiers aquatiques	-	2j agent : 600 €	2j agent : 600 €	2j agent : 600 €	2j agent : 600 €	2j agent : 600 €
PRIORITE 4 (mise en œuvre dans le second plan de gestion)								

4	n°39	Mise en place d'un fond documentaire du patrimoine culturel de l'Île aux oiseaux	-	6j agent : 1 800 €	10j agent : 3 000 €	2j agent : 600 €	10j agent : 3 000 €	-
4	n°40	Création d'outils pédagogiques concernant la reconnaissance des espèces patrimoniales à destination des AOTistes	-	5j agent : 1 500 €	1j agent : 300 €	-	-	1j agent : 300 €
4	n°41	Expérimentation sur des « zones tests » : mise en exclos de secteurs de landes soumis au pâturage de la population de Lapin de garenne	5j agent : 1 500 €	2j agent : 600 €	2j agent : 600 €	2j agent : 600 €	2j agent : 600 €	3j agent : 900 €
<i>TOTAL JOURS AGENTS PAR ANNEE</i>			<i>392 j</i>	<i>548 j</i>	<i>512 j</i>	<i>455 j</i>	<i>428 j</i>	<i>511 j</i>
<i>TOTAL COUTS AGENTS PAR ANNEE</i>			<i>117 600 €</i>	<i>164 400 €</i>	<i>153 600 €</i>	<i>136 500 €</i>	<i>128 400 €</i>	<i>153 300 €</i>
<i>TOTAL COUT ETUDE PAR ANNEE</i>			<i>10 000 €</i>	<i>65 000 €</i>	<i>35 000 €</i>	<i>20 000 €</i>	<i>20 000 €</i>	<i>15 000 €</i>
TOTAL COUT PAR ANNEE			127 600 €	229 400 €	188 600 €	156 500 €	148 400 €	168 300 €